

PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

Considérant la pandémie du CORONAVIRUS (COVID-19) et pour répondre aux nouvelles mesures prises par le gouvernement, la séance ordinaire du 19 mars est tenue par conférence téléphonique.

2020-03-19

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre tenue par conférence téléphonique le 19 mars 2020 à 19h30, à laquelle séance sont présents :

Mesdames les directrices Francine Morin, Emmanuelle Bagg, Julie L'Homme, Nicole Guilbert et messieurs les directeurs Sylvain Lafrenaye, Alain Jobin, Marcel Therrien, Stéphane Bernier, Yvon Daigle, Denis Benoît, Denis Marion, Robert Beauchamp, Gilles Bernier, Michel Blanchard, Gilles Hébert.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yves de Bellefeuille, président.

Sont aussi présents : madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

3.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

3.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

20-03-17

Sur la proposition de Robert Beauchamp

Appuyée par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité d'ajouter le point suivant :

3.9.1 Plan de continuité sommaire des services

Et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2020 (c.c.)

20-03-18

Sur la proposition de Marcel Therrien

Appuyée par Denis Benoît

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2020 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

3.4 Rapport d'entretien du réseau

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 11 février au 10 mars 2020 a été remis aux directeurs pour information.

3.5 Rapport financier au 29 février 2020 (c.c.)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose l'*État des activités financières* du 1<sup>er</sup> janvier au 29 février 2020.

### 3.6 Comptes à payer

20-03-19

Sur la proposition de Michel Blanchard

Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 12 mars 2020, avec ajouts et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **36 256,48\$**.

Jacqueline Lavallée,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

Veuillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de février et mars 2020 pour un montant de **13 759,24\$** (réf. : liste du 12 mars 2020).

### 3.7 Correspondance

Aucune correspondance.

### 3.8 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

#### 3.8.1 Municipalité de Saint-Hugues – Demande pour le prolongement du réseau d'aqueduc (c.c.)

20-03-20

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de Saint-Hugues pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le réseau d'aqueduc de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre est utilisé à sa pleine capacité en période de pointe;

CONSIDÉRANT QUE le réseau d'aqueduc ne peut fournir une consommation d'eau supplémentaire en période de pointe;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Hugues a fait une demande auprès de la ville de Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT QUE la partie Est de la municipalité de Saint-Hugues pourrait être desservi par la ville de Saint-Hyacinthe;

En conséquence, il est proposé par Emmanuelle Bagg, appuyé par Robert Beauchamp et résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre en raison de sa capacité à fournir l'eau potable, informe la municipalité de Saint-Hugues qu'elle ne peut acquiescer à sa demande de prolongement du réseau d'aqueduc sur son territoire.

3.8.2 Municipalité de Saint-Aimé – Résolution 62-03-20 – Demande pour une entrée d'eau 1 1/4 pouce (c.c.)

Les directeurs ont pris connaissance de la résolution 62-03-20 de la municipalité de Saint-Aimé.

20-03-21

CONSIDÉRANT Que la municipalité de Saint-Aimé demande une entrée d'eau de 1 1/4 de pouce pour desservir le nouveau centre de services;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà une entrée d'eau 3/4 de pouce qui alimente le garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau centre de services sera construit sur le même lot que le garage municipal et qu'il n'y a pas de consommation d'eau importante au garage municipal (1 mètre cube pour l'année 2019);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francine Morin, appuyé par Sylvain Lafrenaye et résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande à la municipalité de Saint-Aimé de se brancher à l'entrée d'eau déjà existante.

3.8.3 Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) – Congrès annuel 2020

20-03-22

Sur la proposition de Denis Marion

Appuyée par Alain Jobin

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 17, 18 et 19 juin 2020 au Centre des congrès de Québec.

Que les frais d'inscription au montant de 555\$ taxes applicables en sus, soient en conséquence acquittés par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre;

Que la Régie rembourse les frais de déplacement et autres frais inhérents sur présentation de pièces justificatives.

3.9 Varia ouvert

3.9.1 Plan de continuité sommaire des services

Un plan de continuité des services offert par la Régie va être préparé afin que celle-ci puisse continuer à répondre au bon fonctionnement de la Régie.

3.10 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

3.11 Levée de la séance

20-03-23

Sur la proposition de Emmanuelle Bagg

Appuyée par Robert Beauchamp

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

---

Yves de Bellefeuille,  
Président

---

Jacqueline Lavallée,  
Directrice générale